

Règlement général du service d'accompagnement scolaire intergénérationnel Super Senior

1- Objectifs généraux

Le service d'accompagnement scolaire intergénérationnel Super Senior a pour objectif de recruter des seniors, afin qu'ils mettent leurs compétences, leurs connaissances et expériences au profit des enfants scolarisés dans les écoles fondamentales du Grand-Duché du Luxembourg.

a- La population cible

- Les seniors âgés de 50 ans et plus
- Les enfants scolarisés dans les écoles fondamentales

b- Les modalités d'inscription aux activités et de désistement

Les seniors sont recrutés grâce à des annonces publicitaires sous la forme de la distribution de flyers, de la parution d'annonces dans les journaux communaux, la presse ou les réseaux sociaux.

Les personnes intéressées sont ensuite testées pour leur compétence en langue luxembourgeoise et/ou française, et/ou allemande et en mathématiques. Puis, ils ont un entretien individuel afin d'évaluer leur intérêt pour l'activité d'encadrement scolaire, suivi d'une formation sur le fonctionnement de l'école fondamentale et la délivrance de trucs et astuces afin de mieux gérer leur relation avec les enfants.

Leur engagement pour l'activité d'encadrement scolaire se matérialise par la signature d'une convention avec notre association dans laquelle ils s'engagent pour une participation active d'une année minimum.

Néanmoins, cette convention peut être résiliée par le senior avec un préavis de trois mois, s'il constate que l'activité d'encadrement scolaire ne correspond pas à ses attentes.

c- L'offre de prestations du service d'accompagnement scolaire intergénérationnel Super Senior

Dans le cadre des activités d'accompagnement scolaire, notre association offre aux seniors :

- Un encadrement constant et professionnel de leurs activités
- Des réunions de supervision afin d'échanger de leurs pratiques
- De fêtes annuelles du service
- Une écoute active de leurs besoins
- La possibilité de participer à un projet innovateur d'utilité public
- De rester connectés à la jeunesse
- De créer des liens sociaux
- D'entretenir leurs connaissances
- De se sentir utiles pour la société
- D'être valorisés

d- Les moyens assurant la communication

Afin de rester en contact constamment avec les seniors, nous avons régulièrement des entretiens téléphoniques ou par courriels.

Des réunions de supervision sont également organisées annuellement par région.

2- Le règlement d'ordre intérieur concernant les usagers et le personnel d'encadrement

Les personnes encadrant les seniors actifs au sein du service super senior doivent faire preuve d'empathie et de disponibilité.

Plus particulièrement, l'association dispose :

a- D'une vision :

Le Mouvement pour l'Égalité des Chances pour tous - MEC asbl contribue à favoriser le bien vivre ensemble.

b- De valeurs :

- *Création de réseaux, connectivité - networking*

Afin de réaliser nos divers projets sociaux innovants, et rester connectés aux besoins de la société, nous nous efforçons de développer et entretenir des

relations mutuellement bénéfiques dans le cadre d'une approche participative et interactive avec nos partenaires.

- *Ethique professionnelle*

Nous nous engageons à privilégier l'authenticité et la transparence dans nos relations avec nos clients-communes, bénéficiaires, fournisseurs et collaborateurs et cela dans le respect du secret professionnel.

- *Ecoute et compréhension*

Nous mettons tout en œuvre afin de réaliser les souhaits de nos « clients-membres » via des conseils personnalisés prenant en compte leurs besoins, ceci afin de mettre sur pied des projets haut de gamme, individualisés et sur mesure, toujours dans le cadre de notre philosophie.

- *Créativité et innovation*

Nous nous considérons comme « créateurs et développeurs de projets à vocation sociale ». Tout ce que nous réalisons, nous le réalisons avec passion et dans le but de servir autrui. Nous développons constamment de nouveaux produits/services à qualité élevée et nous mettons en œuvre des nouvelles solutions qui ont un impact considérable sur le bien vivre ensemble.

Nos produits répondent aux critères suivants : la diversité culturelle, les relations intergénérationnelles, la formation continue, l'égalité des chances, l'inclusion sociale, la sensibilisation à la cohésion sociale, la facilitation des relations humaines.

Nous attachons une grande importance à l'originalité de nos idées et il nous importe de fournir une/des réponse(s) à un besoin collectif au niveau national.

- *Qualité*

La satisfaction de nos clients-membres constitue une de nos grandes préoccupations. Pour atteindre cet objectif, nous concevons des produits/services qualitativement élevés et un service personnalisé au client.

c- D'une mission :

Nous œuvrons pour une société inclusive dans le but de faciliter :

- *L'accès équitable aux infrastructures et installations.* Il est très important que chacun indépendamment de sa classe sociale, sa culture ou sa richesse puisse avoir accès à un niveau de vie confortable.
- *L'accès équitable à l'information.* Les personnes bien informées peuvent plus facilement avoir le choix de participer à des activités, à la vie communautaire. L'accès à l'information et sa diffusion aident à éviter un sentiment d'exclusion.
- *La sensibilisation à la diversité culturelle* afin de permettre une ouverture d'esprit et accepter les différences.
- *Un leadership performant* qui autorise un processus décisionnel efficace et légitime. De même, selon les situations, une participation active dans le processus de décision permet aux personnes impliquées de se sentir valorisées et entretient le sentiment d'appartenance à un groupe.
- *La création de synergies entre les générations, les catégories sociales et culturelles...* dans le but de créer un dynamisme afin de grandir ensemble. L'identification de ces synergies peut être faite en observant l'environnement social, mais aussi en échangeant avec d'autres associations locales ou nationales et en demandant à la population ses besoins.

3- Organigramme du service d'accompagnement Super Senior

Le service est actuellement géré par une personne, la directrice de l'association responsable du projet.